

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2022
DÉLIBÉRATION N° 2022-38

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 3

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-deux, le seize mai à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 10 mai 2022, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - SEGOND Éric.

Absents : ARDUIN Annie - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise

Pouvoir : ARDUIN Annie à DRUJON D'ASTROS Cyrille - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe - MESTRE Françoise à BOISSET André

Secrétaire de séance : LATIL Jessica

Objet : VALIDATION DU DEVIS POUR LA REFECTION DE LA TOITURE DE LA SALLE HORS-SAC DU CAMPING DES ALLOUVIERS

- Vu le contrat de DSP signé le 23 mai 2013,
- Vu l'état de la toiture de la salle Hors-sac du Camping des Allouvières,

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal la nécessité de réaliser les travaux de réfection de la toiture de la salle hors-sac du camping des Allouvières et propose de signer le devis de la société KEMPF CHARPENTE d'un montant de 29 212.62 € HT.

Envoyé en préfecture le 18/05/2022

Reçu en préfecture le 18/05/2022

Affiché le

ID : 005-210500583-20220516-202238-DE

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
Approuve l'exposé du Maire.
Autorise le Maire à signer le devis ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

***Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS***



**Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.**